

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE &
D'ART DRAMATIQUE



MUSIQUE ET THÉÂTRE 2018-2019
AIX-LES-BAINS





ÉDITO

Le conservatoire à rayonnement communal de la Ville d'Aix-les-Bains est un établissement agréé par le Ministère de la culture, spécialisé dans l'enseignement de la musique et de l'art dramatique.

Le conservatoire propose à tous les publics des cursus complets qui articulent la pratique d'un instrument, l'acquisition d'une culture artistique et différents cadres de pratiques collectives (orchestres, chœurs, groupes de musique de chambre, groupes de jazz...).

Cette offre de formation globale permet de préparer tous les élèves à une vie de musicien ou de comédien amateur de haut niveau, mais aussi de les orienter s'ils le souhaitent vers des formations professionnelles.

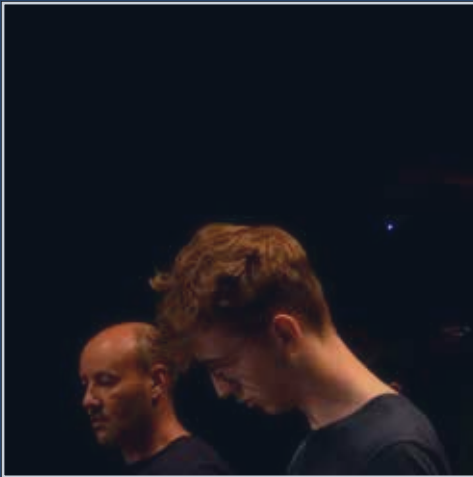
Le conservatoire mène également des actions d'éducation artistique auprès des habitants du territoire : interventions régulières dans les structures petites enfance, dans tous les établissements scolaires de la Ville mais aussi dans différents lieux de vie sociale (accueils de loisirs, EHPAD, structures pour personnes en situation de handicap).

Cela permet au conservatoire de jouer un rôle déterminant de lien entre les populations en favorisant le partage des différents patrimoines culturels et le développement de l'invention et de la créativité que chacun porte en soi.

L'action du conservatoire, c'est aussi une programmation culturelle élaborée en collaboration étroite avec les autres acteurs culturels de la Ville (bibliothèque, musée, Ville d'Art et d'Histoire) pour contribuer à la fois à l'enrichissement culturel de la ville et de ses habitants mais aussi à son rayonnement sur le territoire proche et au-delà.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a long horizontal stroke.

Dominique DORD, maire d'Aix-les-Bains
Président de Grand Lac



Quelques conseils très simples pour aider votre enfant, même si vous ne connaissez pas les activités pratiquées au conservatoire.

Vérifiez que votre enfant ait bien toutes ses affaires pour se rendre au cours (livres, cahiers, crayons, instrument, partitions...).

Intéressez-vous à ce que fait votre enfant, c'est le meilleur moyen pour qu'il s'intéresse lui-même à son travail.

Faites en sorte qu'il relise ses leçons peu après le cours, la mémoire est encore fraîche et le profit en sera meilleur. Demandez-lui de vous expliquer ce qu'il a appris.

Lisez soigneusement les appréciations et tenez-en compte. Vous pouvez demander à rencontrer le professeur si vous en ressentez le besoin.

À la maison, faites-lui penser que c'est le moment de faire son travail musical ou théâtral. Rappelez-lui (et rappelez-vous) que le conservatoire est une école, qui demande une implication personnelle.

Le travail quotidien est indispensable.

L'ART DRAMATIQUE

L'éveil

élèves de 8 à 10 ans

1h / semaine

L'initiation

élèves de 11 à 14 ans

1h30 / semaine



Cycles de formation théâtrale

15 à 25 ans

1^{er} cycle

(1 an - classe de 3^e
de collège)

- 3h de théâtre / semaine (dont travail vocal par un professionnel de la voix)
- 1h de travail vocal / semaine (facultatif, par un professionnel de la voix)

2^e cycle

(classe de seconde
de lycée)

- 4h de théâtre / semaine (dont travail vocal par un professionnel de la voix et stages de travail corporel)
- 1h de travail vocal / semaine (professeur de chant)
- 1h de travail corporel / semaine (stage)

3^e cycle

(classe de terminale)

- 6h de théâtre / semaine (dont travail vocal par un professionnel de la voix et travail corporel)
- 2h de travail vocal / semaine
- 2h de travail corporel / semaine (stage)



ENSEIGNEMENT MUSICAL

Cycle éveil et découverte

Ouvrir et affiner les perceptions de la créativité et de la sensibilité artistique

Entrée au conservatoire	Sa 1 ^{re} année	Sa 2 ^e année	Sa 3 ^e année
4 ans Moyenne section	Éveil 0	Éveil 1	Classe unique sur avis conseil pédagogique ou Parcours instrumental
5 ans Grande section	Éveil 1 débutants	Éveil 2 + Parcours instrumental	FM 1C/1 ou Classe unique sur avis conseil pédagogique
6 ans CP	Éveil 2	FM 1C/1 ou Classe unique sur avis conseil pédagogique	FM + instrument

PARCOURS HORS CURSUS

Parcours personnalisé	Hors cursus et parcours adultes	Parcours « pratiques d'ensemble »	Parcours public spécifique (musique et handicap)
1 à 3 années	3 à 6 années	3 à 6 années	Pas de restriction
À partir du 2 ^e cycle	Inscription en fonction des places disponibles à partir de la 4 ^e - sans limite d'âge	Niveau 2 ^e cycle	Pas de pré-requis À partir de 7 ans
2 pratiques obligatoires parmi : FM instrument Pratique collective	Ateliers au choix : Ateliers instrumentaux Musique de chambre Jazz FM	Pratiques d'ensemble : Orchestre Musique de chambre Jazz	Classe unique : FM Instrument
Évaluation continue	Pas d'évaluation	Évaluation continue	Évaluation continue
Possibilité de réintégrer le cursus complet			

1^{er} cycle

(à partir de 7 ans)

Cursus général

- Choisir une discipline dominante (instrument, voix, jazz).
- Construire la motivation et la méthode.
- Constituer les bases de la pratique musicale et les bases culturelles.

Examen fin 1^{er} cycle

Admission en 2^e cycle

2^e cycle

- Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle.
- S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome.
- Être capable de tenir sa place dans une pratique collective.

BEM

Brevet d'études musicales, admission en 3^e cycle (épreuve départementale DDAC73)

3^e cycle

Approfondissement des acquis

À l'issue de l'examen de fin de 2^e cycle et de l'obtention du BEM, l'élève est admis en 3C1

Pratique amateur - CEM
(instrument, voix, musique de chambre)

Cursus diplômant (dominante instrumentale ou vocale) en 3C1 et 3C2

- Développer un projet artistique personnel.
- Accéder à une pratique autonome.
- Acquérir les connaissances structurées.
- S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur.
- Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur.



DISCIPLINES ENSEIGNÉES



Sensibilisation en milieu scolaire / Petite enfance / Éveil musical

Théâtre (collège-lycée)

Formation musicale

Analyse et culture

Violon

Alto

Violoncelle
Contrebasse /
Basse électrique

Flûte traversière

Flûte à bec
Hautbois
Clarinette
Basson
Saxophone

Trompette
Cor
Trombone / Tuba
Percussions

Petite enfance et milieu scolaire

Catherine GACHET
Marie-Pierre CURTOUD
Dominique FRANCESCATO
Pierre GUEDON

Formation musicale et culture

Isabelle PETITHOMME
Yves CURTOUD
Marc LEFEBVRE
Adeline METRAL
Jean-Claude VACHEZ
Adeline METRAL

Cordes

Catherine GORMAND
Viviane BURGOS
Sophie MANGOLD
Alexandra PICHOD-GUYOT
Denis GORMAND
Philippe HUM

Bois

Florence ANGELLOZ
Christophe DENARIE
Pierrette GOUESLAIN
Hugues LACHAIZE
Céline BROUET
Jean-Claude VACHEZ
Julien GONZALEZ

Cuivres et percussions

Éric GALLON
Jean-Michel VALLOUD
Yves CURTOUD
Alexandre AVOLEDO

Piano

Accompagnement piano

Clavecin

Harpe

Guitare

Chant

Chant choral

Ateliers chansons

MAO

Théâtre /
Travail corporel

Atelier d'éveil et
de pratique adaptée

Instruments polyphoniques

Bruno GEORGE
Hélène CHAPEAUX-
GOURDIN
Isabelle PETITHOMME
Damien TRAVERSAZ
Bruno GEORGE
Hélène CHAPEAUX-
GOURDIN
Ryoko KATAYAMA
Claire DUCHATEAU-
MALZAC
Sylvain PELLISSIER

Voix

Joël DURANDET
Isabelle GALLAROTTI
Joël DURANDET
Adeline METRAL
Marc LEFEBVRE
Adeline METRAL

Musique assistée par ordinateur

Damien TRAVERSAZ

Art dramatique

Pierre GUEDON

Musique et handicap

Marc LEFEBVRE
Catherine GACHET

PRATIQUES COLLECTIVES

Pratiquer ensemble

Les élèves du conservatoire sont tenus, dans le cadre de leur parcours de formation, de participer au moins à une pratique collective.

Celle-ci est généralement liée à la discipline dominante et doit être validée par le professeur de cette discipline et le responsable de l'ensemble au regard des acquis techniques et du niveau d'autonomie.

En fonction du parcours pédagogique et de l'âge de l'élève, la participation aux activités musicales de la Ville ou d'une autre collectivité peut être validée en tant que pratique collective après avis de la direction du conservatoire.

Cord'Initial

Orchestre à cordes
débutant

Marc LEFEBVRE

Orchestre à cordes
1^{er} cycle

Denis GORMAND

Orchestre à cordes
fin de 1^{er} cycle
et début de 2^e cycle

Marc LEFEBVRE

Orchestre à vent initial

Orchestre en herbe
dès la 2^e année
d'instrument

Marc LEFEBVRE

Orchestre à vent

En à vent 1

1^{er} cycle

Jean-Claude VACHEZ

Orchestre à vent

En à vent 2

début de 2^e cycle

Marc LEFEBVRE

Orchestre à vent

Do Ré Na Vent

2^e et 3^e cycles

Christophe DENARIE

Orchestre symphonique

fin de 2^e et 3^e cycles

Denis GORMAND

Ensemble adultes vents

Marc LEFEBVRE

Ensemble adultes cordes

Denis GORMAND

Ensemble de musiques anciennes

Pierrette GOUESLAIN

Chœur d'enfants

1^{er} niveau CP - CE2

Adeline METRAL

Chœur d'enfants

2^e niveau CM1 - 6^e

Marc LEFEBVRE

Choeur d'adolescents « accro-chant »

Adeline METRAL

Chœur de chambre

Joël DURANDET

Groupes Jazz

Philippe HUM

Julien GONZALEZ

Big Band de jazz

Yves CURTOUD

Musique de chambre

2^e et 3^e cycles, pratique
amateur adulte

Ensemble de flûtes

Chœur de flûtes Éole

Florence ANGELLOZ

CHARTRE DU SPECTATEUR

Juste quelques règles pour apprécier ensemble le spectacle vivant.

Comme tout ce qui est vivant (les plantes, les animaux), le spectacle a besoin que l'on fasse attention à lui pour ne pas l'abîmer et pour que tout le monde puisse en profiter.

1

Je m'informe et je me prépare

Avant le spectacle, je m'informe et je me prépare : je lis l'affiche ou le programme, je pose des questions, je fais des recherches...

2

J'entre dans la salle

Le jour du spectacle, j'arrive un peu en avance, je vais aux toilettes, je jette mon chewing-gum, je range mon goûter et j'éteins mon portable.
Je rentre dans la salle quand j'y suis invité, ni avant, ni après et je m'installe calmement.
Une fois assis, je suis calme et silencieux pour profiter sereinement du spectacle à venir.

3

J'écoute et je regarde

Pendant le spectacle, je respecte le travail des artistes et l'attention du public. Je reste assis, je garde le silence, je participe si les artistes m'y invitent.
Je ris, je souris, j'ai peur, je pleure, je laisse mes émotions s'exprimer.

4

Je remercie

À la fin du spectacle, j'applaudis pour remercier les artistes.

5

Je me souviens

Après le spectacle, je réfléchis à ce que je viens de voir ou d'entendre et, si j'en ai envie, je peux discuter avec mes amis, ma famille, mes professeurs de ce que j'ai aimé ou non, de ce que j'ai ressenti, compris ou pas compris.

RENTRÉE 2018-2019

INSCRIPTION

du 3 au 7 septembre	Permanences pour l'attribution des horaires aux anciens élèves
5 septembre	Portes ouvertes au conservatoire à 18h
10 septembre	Début des cours, toutes disciplines, orchestres compris

Les demandes d'inscriptions (nouveaux élèves) sont enregistrées :

- en ligne, sur le site de la mairie d'Aix-les-Bains www.aixlesbains.fr rubrique culture > conservatoire, à partir du **7 mai**,
- au secrétariat du conservatoire du **1^{er} juin au 13 juillet** inclus puis à partir du **22 août 2018**.

Les réinscriptions (élèves inscrits en 2017-2018) sont effectuées :

- en ligne, par le portail d'accès aux usagers du conservatoire sur le site : <http://www.imuse-savoie.fr/extranet/> Onglet « réinscription » de la fiche élève,
- au secrétariat du conservatoire du **1^{er} juin au 13 juillet** inclus puis à partir du **22 août 2018**.

Pièces à fournir obligatoirement :

- un justificatif de domicile,
- un justificatif du quotient familial de votre CAF ou une copie de votre avis d'imposition (revenus 2017),
- une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Toutes les informations administratives, tarif inclus, sont disponibles sur le site de la mairie d'Aix-les-Bains : www.aixlesbains.fr

LOCATION D'INSTRUMENTS

L'AEPECA

Association des élèves et parents d'élèves du conservatoire d'Aix-les-Bains

Les principaux objectifs de l'AEPECA :

- représenter les élèves et les parents d'élèves,
- les accueillir et les informer,
- louer des instruments à un coût raisonnable pour promouvoir la pratique musicale,
- apporter une contribution active au bon fonctionnement des études au conservatoire et à l'optimisation des conditions d'apprentissage des élèves,
- proposer des services.

L'association des élèves et parents d'élèves n'existe que par ses adhérents.

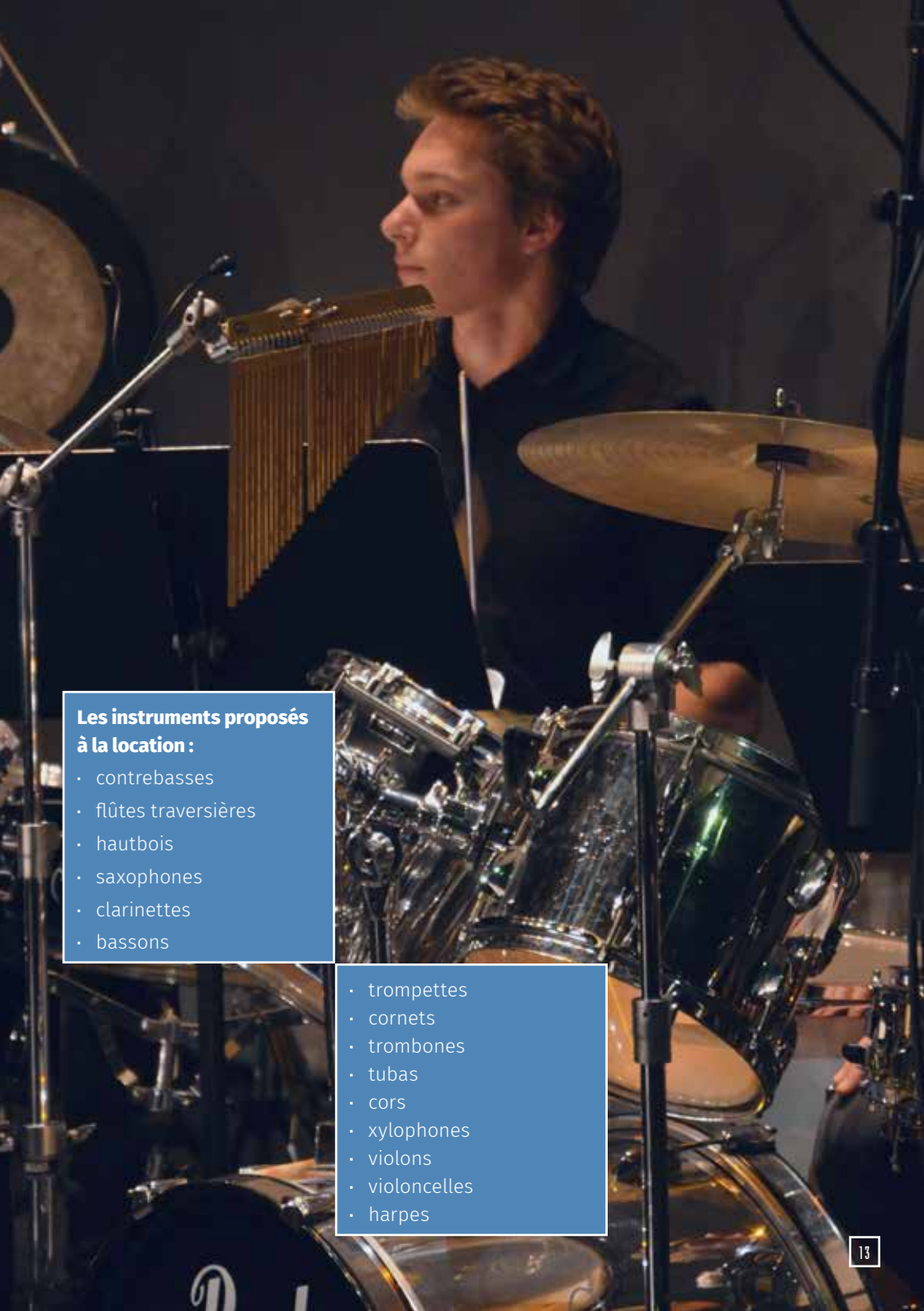
Venez nous rejoindre et faites-nous part de vos attentes, questions ou remarques afin que l'AEPECA continue à représenter au mieux l'ensemble des élèves et parents d'élèves.

Coût mensuel d'une location

De 15 à 20 € suivant les instruments, plus cotisation (10 €).

Des permanences sont tenues fin juin et début septembre par les bénévoles au sein du conservatoire.

Renseignements affichés dans le hall du conservatoire.



**Les instruments proposés
à la location :**

- contrebasses
- flûtes traversières
- hautbois
- saxophones
- clarinettes
- bassons

- trompettes
- cornets
- trombones
- tubas
- cors
- xylophones
- violons
- violoncelles
- harpes

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- L'Éducation nationale
- Le Département de la Savoie, DDAC 73
- La direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- L'Institut médico-éducatif « Les Papillons blancs »
- Les services sociaux (CIAS)
- Les services de la petite enfance, enfance, jeunesse sport et culture
- Le service animation de l'Office de tourisme intercommunal Aix-les-Bains Riviera des Alpes
- L'Orchestre des Pays de Savoie



PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- DEVA, école de musiques actuelles
- AEPECA - Association des élèves et parents d'élèves du conservatoire d'Aix-les-Bains
- ITEP La Ribambelle
- L'Orchestre symphonique des Marais
- L'Orchestre d'Harmonie d'Aix-les-Bains
- Musique passion (festival des Nuits romantiques)
- Les Amis de l'orgue de Saint-Swithum
- Les écoles de musique du territoire
- La Maison des jeunes et de la culture
- L'Ensemble vocal d'Aix-les-Bains

ADMINISTRATION

Directeur
Clément DUMESNIL

Assistantes
Brigitte DAMOIS
Nadia MANCUSO

Régisseur
Guillaume ANDREOLETTI
Tél. 04 79 88 00 54

Horaires
Du lundi au jeudi
9h-12h et 13h15-20h
Vendredi
9h-19h

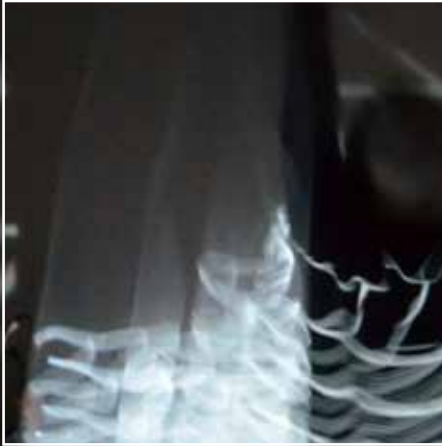


**MAISON
DES ARTS
ET DE LA JEUNESSE**

Accueil MAJ
Samia BELGACEM

Accueil - gardiennage
Amar ADROUD
Tél. 04 79 88 94 97

Horaires
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-22h



Conservatoire de musique et d'art dramatique

Maison des arts
et de la jeunesse
5, boulevard de Paris
Aix-Les-Bains
Tél. 04 79 88 00 54

conservatoire@aixlesbains.fr

